

2AS'AUTO

198 Allée Jean Jacques Rousseau
38300 Nivolas vermelle
SAS au capital de 1000€
RCS DE VIENNE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 14/05/2025 à 14 heures, Sont présent au siège :

Monsieur HADJ AYED Anthony; né le 13/10/1994 à Bourgoin Jallieu, de nationalité Française.

Monsieur MALKI Adel; né le 25/02/1994 à Bourgoin Jallieu, de nationalité Française

Représentant la totalité des Actions, afin de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire dont l'ordre du jour annoncé **Monsieur HADJ AYED Anthony**, président de cette Assemblée, est :

RESOLUTION N°1 : Nomination du président

Monsieur HADJ AYED Anthony nommé à la présidence de la société pour une durée indéterminée

Celui-ci présent, déclare accepter cette fonction.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N° 2 : Rémunération du président

La rémunération de la présidence sera déterminée ultérieurement.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N°3 : Nomination du Directeur Général

Monsieur MALKI Adel est nommé directeur général de la société pour une durée indéterminée

Celui-ci présent, déclare accepter cette fonction.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N° 4 : Rémunération du Directeur Général

La rémunération du directeur général sera déterminée ultérieurement.

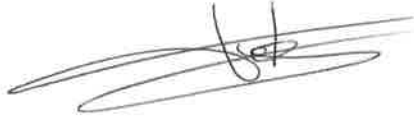
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 15 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Signature suivie de la mention "lu et approuvé" :

Monsieur HADJ AYED Anthony lu et approuvé



Monsieur MALKI Adel

lu et approuvé
